

Aux femmes suisses majeures domiciliées dans le canton de Genève

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **37 (1949)**

Heft 763

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-266814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Soutenez votre Mouvement en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENEVE



Le cadeau signé et qui plat
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 Potier

Tous les combustibles
s'achètent chez

Mazout

ANTHRACOLITE S. A.

Place des Eaux-Vives 8

Téléphones: 4.32.50
4.32.59
(3 lignes) 4.32.58

**POUR CONSTRUIRE
VILLA**
A FORFAIT COMPLET - DEMANDEZ
CHAFFARD & HUTTERLI
Fondés en 1911
H. HUTTERLI, succ.
69, RUE DE LAUSANNE 11. TÉL. 2.67.32
PLANS - RÉFÉRENCES - DEVIS

BOUVIER
le bon papetier
de la Croix-d'Or
le spécialiste
du stylo

Corsets Clément
26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

**Aux femmes suisses majeures
domiciliées dans le canton de Genève**

Le 26 mars, seront élus les juges aux
Tribunaux de prud'hommes qui sont chargés
de régler les conflits de travail.

Plusieurs femmes sont candidates à ces
élections, ne négligez pas d'aller leur ap-
porter vos suffrages!

Mais vous ne pouvez le faire qu'à la
condition de vous être inscrites auparavant.

Inscriptions: au Bureau de contrôle de
l'habitant, rue de l'Hôtel-de-Ville, 14, en-
trée à droite, 1er étage, avant le 19 mars
à midi.

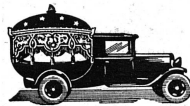
Pour celles qui seraient empêchées d'al-
ler jusque-là, ou qui ne seraient pas libres
aux heures d'ouverture des bureaux, on a
prévu des *Permanences*: de 17 à 19 heures,
les mardis 8 et 15 mars
les jeudis 10 et 17 mars
les vendredis 11 et 18 mars à l'Union
des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, à
la Société coopérative de consommation,
7, rue Bautre, au *Magasin des Ouvriers*,
de l'Union des Femmes, Fusterie, 5, au Se-
crétariat du *Parti du Travail*, Chantepou-
let, 21, 2me étage.

Vous trouverez, dans ces permanences,
des formulaires d'inscription et toutes les
indications dont vous avez besoin pour les
remplir; prière d'apporter livre de fa-
mille ou passeport, si vous êtes Genevoise,
permis de séjour ou d'établissement si vous
êtes confédérée.

Loi sur la tuberculose

Sous les auspices de l'Association pour le
Suffrage féminin, de l'Union des Femmes,
des Travailleurs sociaux, de l'Association suisse
des Infirmières diplômées et de l'Ecole du
Bon Secours, s'est tenue le 18 février, à la
Salle Centrale à Genève, une séance d'infor-
mation sur la loi concernant la tuberculose
qui sera soumise au vote des électeurs le
22 mai prochain.

Un fort nombreux public était venu écouter
les deux orateurs, M. J.-M. Lechner, privat-
docent à l'Université, spécialiste de la sécurité
sociale et M. le Dr Schauenberg, représentant
le corps médical. On ne peut pas dire que
les orateurs fussent en contradiction, quoie
l'un fût pour la loi et l'autre contre, mais
implément ils ne se rencontrent pas. Les



POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

médecins ne croient pas que la loi, telle qu'elle
est formulée, soit efficace pour combattre le
mal, son application sera coûteuse, ils aime-
raient mieux employer cet argent directement
à soigner les malades et à préserver les pro-
ches, qu'à entretenir une lourde bureaucratie.
Tandis que M. Lechner, se plaçant au point
de vue social et des charges que crée à l'as-
sistance, les ravages de cette maladie qui at-
teint les jeunes, les soutiens de famille, de-
mande instamment les mesures gouvernementa-
les et l'assurance promise, pour limiter les
conséquences de la tuberculose.

Une discussion fort nourrie suivit, à laquelle
prirent part d'autres médecins qui étaient de
l'avis du Dr Schauenberg et des secrétaires
d'œuvres sociales qui, comme M. Lechner, ont
tous les jours à résoudre des problèmes d'as-
sistance insolubles. De toute évidence, il faut
faire quelque chose et l'on en vient à penser
qu'un projet différent, qui tiendrait mieux
compte de l'avis des médecins, serait préfé-
rable. Il semble en tous cas, que l'exemple
des pays scandinaves nous montre la voie:
les examens radiophotographiques ne sont pas
obligatoires, mais plus du 90 % de la po-
pulation s'y soumet spontanément, tant la
propagande en leur faveur est bien faite.
On évite ainsi l'opposition à toute contrainte
extérieure qui est toujours si vivement res-
sentie par les individus. De plus la lutte
contre la tuberculose y est soutenue par une
légalisation efficace contre l'alcoolisme, ce qui
est essentiel.

Sécurité technique

Mlle Lavarino, journaliste, a entretenu les
membres de l'Association genevoise de femmes
universitaires de son voyage d'études en Bel-
gique, l'automne dernier. La conférencière
s'est attachée spécialement aux problèmes so-
ciaux et à l'action des groupements féminins.

Notre journal ne manquera pas de publier
les chiffres et les résultats de ses enquêtes
sur tel ou tel problème, la documentation
était précise, riche, intéressante. Pour aujour-
d'hui, nous ne retiendrons que ceci: le sys-
tème belge d'assurances sociales, système très
complet et généreux, se double d'un
système de sécurité technique qui vise à pré-
server les assurés de tomber à la charge des
caisses d'assurances. Ainsi, on s'efforce de
maintenir en bonne forme la santé des as-
surés, afin qu'ils n'aient pas besoin de re-
courir aux prestations de l'assurance maladie;
pour que la santé soit bonne, il faut que les
conditions de travail soient favorables; les
chefs d'entreprise ne sont pas contraints de
renover tous leurs locaux, mais entraînés par
l'exemple de quelques uns, et par les excellents
résultats obtenus ailleurs sur le moral et le
travail des ouvriers, ils améliorent l'aspect
des salles: on fait entrer la lumière et le
soleil, on peint les murs en couleurs gaies,
on fait entendre à certaines heures un peu
de musique, on crée un réfectoire, on y sert
des repas appétissants et à bon compte; dans
une salle de loisirs, une bibliothèque, on at-
tend la reprise du travail, etc.

La sécurité technique visant la préserva-

tion des accidents de travail a obtenu des ré-
sultats étonnants. On ne se contente pas d'ap-
pliquer les règles et d'employer les dispositifs
qui protègent les ouvriers, mais on procède à
une éducation méthodique des travailleurs,
des expositions suggestives annuelles montrent
le moyen d'éviter les accidents usuels dans
chaque métier. Cette éducation commencée de-
puis plusieurs années a atteint les résultats
suivants: sur un million d'heures de travail,
1942, accidents 83, 1946, accidents 3!
La combinaison de ces deux systèmes de
sécurité, l'un fondé sur les cotisations d'assu-
rances et l'autre sur l'éducation des assurés,
nous paraît spécialement fructueux et
intelligent.

Un jubilé...

C'est celui de l'Association cantonale des
sections féminines de gymnastique que l'on
fêtera samedi 5 mars au Kursaal.

En effet, c'est le 13 août 1923 que les sec-
tions de dames des Eaux-Vives, Education
physique, Plainpalais et U.G.S. décidèrent
de se grouper et d'unir leurs efforts pour la
propagation de la gymnastique féminine et sa
popularisation à Genève.

On se réunit déjà à l'occasion d'un festival
et, en raison de sa réussite, on décida de
créer l'Association qui vit définitivement le
jour le 3 octobre 1924.

Mme Wildi (U.G.S.) en fut première pré-
sidente, tandis que Mlle Disserens (Eaux-Vives)
prenait la direction technique.

L'A.C.G.G.F. compte 21 sections de gymnas-
tiques-dames tant actives que spécialisées dans
la culture physique pour adultes, et 19 sec-
tions de pupillettes.

L'effectif réduit d'il y a 25 ans comporte à
ce jour 1050 gymnastes dont 873 suivent
les leçons, auxquelles viennent s'ajouter plus
de 600 fillettes, avenir de nos sections de
gymnastique féminine.

25 années, cela peut paraître bien jeune
pour une Association, mais si on songe à la
mentalité qui régnait alors on ne peut que
féliciter les initiatrices et leurs successeurs
des progrès accomplis car nos sections fé-
minines ont ouvert, à la plus belle moitié du
genre humain, la voie qui mène à la santé
par un sport bien compris et parfaitement
au point.

Cours suffragiste

L'Association vaudoise pour le suffrage fé-
minin attire l'attention des lectrices du jour-
nal sur le cours suffragiste qu'elle organise
à l'Hôtel Victoria, à Chexbres, le samedi 28
et le dimanche 29 mai prochain, avec l'appui
du Comité d'action suisse pour le suffrage
féminin. Elle reprend la tradition des cours
organisés dans le temps par l'Association
suisse pour le suffrage féminin et qui, d'une
extrémité à l'autre de la Suisse, réunissaient
une cohorte de fidèles suffragistes. Chacun
et chacune peut y participer; l'hôtel de-
mande fr. 13.— seulement pour le week-end.
Il y aura quarante places disponibles. Le pro-
gramme est en préparation et offrira des
sujets très variés; une place importante sera
réservée aux discussions en petit comité.

LA SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

VOUS OFFRE TOUS LES AVANTAGES
D'UNE GRANDE BANQUE MODERNE

GENÈVE

Comavin - Eaux-Vives
Plainpalais - Carouge



1874

Capital-Actions & Réserves: Fr. 197 millions

LOUIS KUHNE & Cie

PORCELAINES & CRISTAUX

17, RUE DU MARCHÉ
(MOLARD)
GENÈVE

CANTON DE VAUD

Le Portail Blanc
WHITE GATES

English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

Pour tous vos **MEDICAMENTS**

Pharmacie Galaz

La plus ancienne pharmacie de la région

L. Dessemonnet - Vevey - Pl. du Temple 2. Tél. 5.30.05

CORSETS GABY

PLACE ANCIEN-PORT 6 - VEVEY

Les dernières nouveautés

Tous les genres ... Tous les prix

Spécialité: La fiche comptable

Impimerie Th. Ebechard



LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 23383

La MAISON des
Bébé
BELLES LAINES
et
des Sous-vêtements
de qualité

Emissions radiophoniques

La femme et les temps actuels, à 18 h. 30.

Lundi 7 mars: *Communautés d'enfants*, une
émission de l'UNESCO.

Mercredi 9 mars: *Bibliothèques pour enfants*.

Samedi 12 mars: *Revue de la quinzaine*
(15 h. 05).

Lundi 14 mars: *La femme et les tribunaux*
de prud'hommes.

Mercredi 16 mars: *Micromagazine*.

Garnet de la Quinzaine

Samedi 5 mars.

LA CHAUX-DE-FONDS: Lyceum, Loge 8a, 15 h.,
séance d'information et contradictoire de
la Section du suffrage féminin: *Loi fé-
dérale sur la tuberculose*, orateurs: M.
H. Verdon, mutualiste, M. le Dr A. Grosjean.

GENÈVE: Union chrétienne de jeunes filles,
Tacomerie, 5, de 11 à 22 h. *Vente annuelle*,
comptoirs variés, crèmerie et repas.

Lundi 7 mars.

GENÈVE: 11, rue Dassier, Maison de Pa-
roisse, 20 h. *Assemblée générale des An-
ciennes élèves de l'Ecole supérieure*, partie
récréative, thé.

Vendredi 11 mars.

GENÈVE: Union des femmes, 22, rue Et-
Dumont, à 20 h. 30, sous les auspices de
l'Association genevoise pour le suffrage fé-
minin, *Expériences de quelques femmes*,
juges aux *Tribunaux de prud'hommes*.

GENÈVE: Union des femmes, 22, rue Et-
Dumont, à 17 h. *Assemblée générale de la*
Section de lecture, 1) Rapport sur l'activité
de la bibliothèque; 2) *La Grande Du-
chesse Anna Fedorowna* en Suisse et à
Genève, par Mme Alix de Watteville
(Alville).

Jedi 17 mars.

GENÈVE: A 20 h. 30, à l'Union des femmes,
22, rue Et-Dumont, *Assemblée annuelle*
*de l'Association pour le dépannage fa-
miliaire*: entre autres: rapport sur le déve-
loppement du travail. Invitation cordiale
à tous les membres et à toutes les personnes
qu'intéresse cette question.

Lundi 28 mars.

GENÈVE: Union des femmes, 22, rue Et-
Dumont, à 20 h. 30, *Voyage récent aux*
Etats-Unis, quelques impressions par Mme
E. Chapuisat (projections).

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE